



Le 12 septembre 2023,

## CONVOCAION

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal se réunira en session ordinaire au lieu habituel de ses séances le **mardi 19 septembre 2023 à 20 heures 30**

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 août 2023 ;
- Attribution d'un marché - Rénovation des chalets du village de vacances ;
- Organisation du temps scolaire : annulation de la délibération du 29 août 2023 ;
- Résiliation anticipée d'un bail : "Carrosserie Malateste" - Modification de la délibération n°DEL\_2023\_005 du 9 mars 2023 ;
- Séisme au Maroc ;
- Questions diverses.

Vous remerciant de bien vouloir assister à cette séance, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La maire,  
Christiane BONTÉ

